



# MGP Réhabilitation du Collège Anne Frank à Antony

AMO

*Programme*  
Enseignement

*Performance environnementale :*  
40% de réduction des consommations  
d'énergie

→ *Maître d'ouvrage*

Conseil départemental des  
Hauts-de-Seine

→ *Architecte*

MARS Architectes

→ *Secteur*

Public

→ *Lieu géographique*

Antony (92)

→ *Date de livraison*

2024

→ *Surface*

7300 m<sup>2</sup>

→ *État du projet*

Réalisé

→ *Nature de l'ouvrage*

Réhabilitation

→ *Coût des travaux*

26 000 000 €

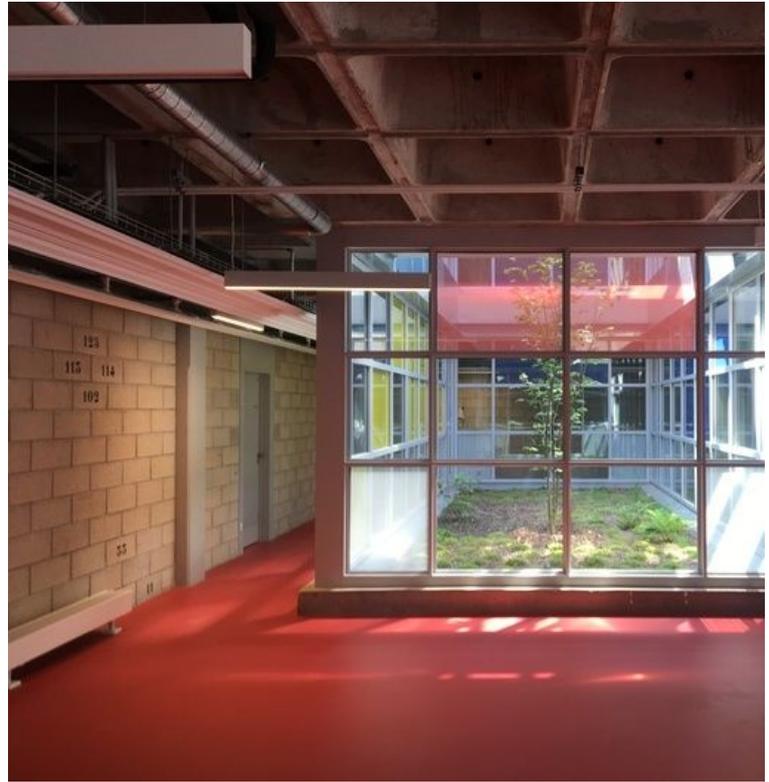
## Prestations réalisées

Analyse des offres finales

Suivi de projet de l'APD à la réception

## Caractéristiques techniques

Enveloppe : ITE et protections solaires fixes extérieures, dont certaines végétalisées afin de bénéficier en hiver des apports solaires et de protéger du rayonnement en été  
Chauffage, ECS : Raccordement au réseau de chaleur de la ville d'Antony (74% ENR&R)  
Ventilation : CTA double flux avec sonde CO<sub>2</sub> dans les classes  
Autres : Brasseurs d'air pour certains locaux et attentes pour d'autres locaux selon les études de confort d'été



Conçu en 1980 par Jean Nouvel, le collège Anne Frank est un bâtiment emblématique... mais jamais rénové, il est aussi l'un des bâtiments les plus énergivores du Département des Hauts-de-Seine, et une source d'inconfort pour ses occupants. Le Département a donc prévu une rénovation lourde, qui impliquera une reprise de l'enveloppe et des menuiseries, ainsi que des systèmes techniques. Étant donné le contexte patrimonial, un enjeu essentiel sera d'arriver à coupler la réhabilitation du bâtiment avec la conservation de sa lecture architecturale.

Aux côtés de notre co-traitant VOXOA, nous avons commencé la mission dès la phase d'analyse des offres. Un travail important sera mené sur le suivi des mesures performancielle, en conception et en phase réalisation. En effet, le maître d'ouvrage a choisi de mettre en place un Marché Public Global de Performance (MPGP), afin de garantir la réduction réelle des consommations énergétiques, et de s'assurer de la tenue de cet objectif dans le temps.

Nanterre, le 13/12/2024

### ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné, Monsieur Florian PITON, agissant au nom et pour le compte du Département des Hauts-de-Seine en qualité de chef de projets maîtrise d'ouvrage, certifie qu'il a été confié à AMOÈS, domicilié à Asnières sur Seine (92600), 4 Rue Pierre Brossolette, une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, sur les volets techniques et environnementaux, pour le MGP Réhabilitation du Collège Anne Frank à Antony, d'une surface de 7300 m<sup>2</sup>, avec un engagement de réduction des consommations d'énergie de 40% et un coût travaux d'environ 26 000 000 € HT.

Le bureau d'études Amoès a permis par ses conseils et le suivi du dossier d'aboutir au parfait déroulement et aboutissement du projet.



**Florian PITON**  
Chef de projets

